



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents 12
- Ayant pris part : 14

L'an deux mille vingt-deux et jeudi neuf février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

03/02/2023

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie ROUX ; M. Didier COMBES ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET.

Date d'affichage

03/02/2023

Excusés représentés : M. Jean-Pierre LESCURE représenté par M. Jean-Paul CHAMAYOU et Mme Héléna POLDERVAART représentée par Mme Dominique GODOT-RAMADE.

Absents excusés : M. Jean-François COMBELLES, Mme Pascale BARNALÉGRAND et M. Raoul de RUS.

Absentes non excusées : Mme Gaëlle POUSTOMIS et Mme Vanessa LAGARDE.

M. Jean MARTINEZ a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2023-04 :

Viabilité hivernale : déneigement – Convention avec le GAEC CAMP et Travaux Agricoles Gilles SOULIE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération en date du 9 Octobre 2015 par laquelle le Conseil municipal l'avait autorisé à signer une convention de déneigement avec le GAEC de la Sabatarié, domicilié « La Sabatarié », pour assurer la viabilité hivernale sur une partie du territoire communal.

Il convient à jour de signer une nouvelle convention dont les prestataires sont :

- Travaux agricoles Gilles SOULIE domicilié 81360 ARIFAT, sur le secteur Salclas et Ruffis ;
- GAEC CAMP domicilié Hameau de Savin 81360 MONTREDON-LABESSONNIE, sur le secteur La Lautardié et Paulhé.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de déneigement avec les prestataires Travaux agricoles Gilles SOULIE et GAEC CAMP,
- PRECISE que le tarif applicable est celui soumis à l'indice pondéré des travaux publics (pour mémoire tarif 2023 : 71,35 €/heure).

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié les jours, mois et an que dessus, et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean MARTINEZ

Le Maire
Jean-Paul CHAMAYOU